

Casse du Code du Travail : du droit du travail... au travail sans droits !

1,2 millions de signatures de la pétition sur internet « *Loi travail : non, merci !* »

500 000 manifestants dans la rue partout en France le 09 mars,

Restent 700 000 mécontents qui ne sont pas encore descendus dans la rue !

... Internet c'est bien, la rue c'est mieux !

Le projet de modification de la loi sur le travail est une attaque directe de la protection des salariés.

RETRAIT DU PROJET DE LOI EL KHOMRI

Partage du travail, diminution du temps de travail et répartition des richesses seraient les véritables réponses aux questions du chômage massif et du sens du travail.

Seule notre mobilisation fera reculer le gouvernement

Des grèves et manifestations sont prévues à l'appel de syndicats de salariés, lycéens et étudiants.

⇒ **Jeudi 17 mars : Manifestation à 13h30 à Paris place de la République** (à l'appel de comités étudiants et lycéens, UNEF... SUD et CGT appellent également à la grève).

Une délégation de SUD Renault y sera. Contactez-nous pour y participer.

RASSEMBLEMENT JEUDI 17 MARS A 10H DANS LE HALL DE LA RUCHE

⇒ **Jeudi 24 mars** : Manif et grève le jour du dépôt du projet de loi au conseil de ministres.

⇒ **Jeudi 31 mars : Journée nationale interprofessionnelle à l'appel de 8 organisations syndicales** (SUD Solidaires, CGT, FO, FSU, UNEF...)

Objectif : 31 mars

SUD propose à tous les syndicats de Renault Guyancourt une action unitaire le 31 mars.

Nous mettrons en place des moyens de transports pour que le plus grand nombre de salariés puisse venir à la manifestation du 31 mars à Paris.

Faites-nous part de votre engagement et de votre participation sur :

renault31mars@sfr.fr

Tous ensemble pour le retrait de la Loi Travail



Des aménagements du projet de loi qui ne changent rien au contenu

Manuel Valls en personne est venu s'expliquer en direct au 20h pour apaiser les syndicats réformistes. Mais l'essentiel de son projet reste identique :

Des licenciements facilités

Des indemnités de licenciement qui ne seront plus plafonnées mais remplacées par un barème « indicatif » ...

Une augmentation du temps de travail

Une baisse de la majoration des heures supplémentaires

Des contrats « forfaits-jours » encore plus élastiques

Des journées de travail de 12h au lieu de 10h maximum sur simple accord

Une augmentation du nombre de semaines longues

Un temps de travail calculé sur trois ans

Un licenciement facilité si on refuse un changement de son contrat de travail

La fin d'un socle commun de droits identiques pour tous les salariés

Aujourd'hui, c'est le principe du plus favorable qui prévaut avec ce que l'on appelle la hiérarchie des normes : un accord d'entreprise ne peut être que plus favorable au salarié qu'un accord de branche, lui-même plus favorable que le code du travail. Avec la loi El Khomri, c'est l'accord d'entreprise qui prévaut, même quand il est moins favorable. C'est la clé de voûte du droit du travail qui saute, laissant la possibilité aux patrons de menacer leurs salariés au niveau de leur entreprise pour obtenir des reculs sociaux.

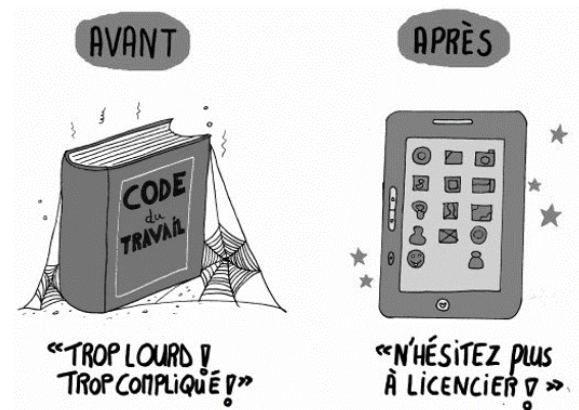
Il y a des SMS que Pierre Gattaz (MEDEF) préférerait ne pas voir publier. Le site des Echos a dévoilé les messages que le patron du MEDEF aurait envoyés à la présidente de la CFE-CGC.

« L'attitude de la CGC est incompréhensible et nuisible. Vous avez déjà planté la loi MDS (Modernisation du dialogue social). Vous n'allez pas nous planter la loi MEK (Myriam El Khomri) »

Puis il ajoute : « Si vous persistez dans cette attitude "CGTiste" sur cette loi, le Medef en tirera toutes les conséquences sur nos discussions en cours »

Et il se fait plus précis : « Ce que je veux dire c'est que nous (ne) vous soutiendrons plus dans votre combat pour les cadres si vous plantez la loi MEK »

Connivence, menaces et compromissions, pendant qu'ils échangent leurs sms, les salariés comptent les points ! Tout cela en dit long sur la façon dont nos droits sont défendus et leur prétendu « intérêt général » !



Au nom de la lutte contre le chômage ?

Est-ce cela la réponse à cette situation affligeante de chômage massif ? Depuis quand faciliter les licenciements inverserait la courbe du chômage ? La précarité est comme la délocalisation, elle a pour objectif de remplir les poches des grands patrons.

En 2012, le gouvernement espagnol avait lui aussi réformé le Code du Travail et facilité les licenciements.

Si cela a augmenté la précarité et fait pression sur les salaires, **ces mesures n'ont pas fait baisser le chômage.**

En 2006 les jeunes et les salariés ont obtenu le retrait du CPE et en 1995 le projet de Juppé sur les retraites. Le mécontentement est encore plus fort aujourd'hui. **Il doit s'exprimer !**

SUD RENAULT-Solidaires appelle tous les salariés à construire une mobilisation la plus forte possible !

renault31mars@sfr.fr

